

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 23 juin 2015**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 19 h 30.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, Mme MEDUA Julie, Mme COUTO LIMA Pastora, M. FIMBEL Patrice, M. THUET Mathias, M. BODINET Martial, Mme GERSTER Christelle, M. FISCHER Eric, M. BITZBERGER David

ABSENTE EXCUSEE jusqu'au point n° 8 : Mme WALTER Laetitia (procuration à Mme MEYER Sylvie)

PRESENTE à partir de 21 h 35 – point n° 9 : Mme WALTER Laetitia

La séance débute à 19 h 30 par une présentation du projet d'extension de la gravière de Rumersheim-le-Haut exploitée par la société GSM.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2015
2. Projet extension gravière
3. Gerplan action 2015
4. Vente véhicule Master
5. Rapport annuel eau assainissement 2014
6. Décision modificative de crédits budget eau assainissement
7. Fleurissement 2015
8. Fête des personnes âgées
9. Décisions du maire dans le cadre des délégations
10. Communauté de Communes Essor du Rhin (statuts)
11. Divers
12. Informations

La séance est précédée par une présentation du projet d'extension de la gravière de Rumersheim-le-Haut par la société GSM. Sont présents : M. KOSZUL Etienne, directeur de

GSM Est, M. SCHNELL Gérard, responsable Foncier-Environnement-Sécurité, et Mme MANGIN Corine, architecte.

M. KOSZUL Etienne présente à l'Assemblée la société GSM. Il explique ensuite que l'exploitation de la gravière à Rumersheim-le-Haut se complique du fait de l'arrivée sur de la roche massive en fond de gisement. Il estime à cinq ans la durée résiduelle d'exploitation sur le bassin actuel. Par conséquent, il est nécessaire de réfléchir dès à présent à un projet d'extension, les délais d'instruction étant d'environ cinq ans.

M. KOSZUL Etienne souligne que cette présentation est une première base de réflexion, le projet devant s'intégrer dans le territoire et s'articuler avec les projets de développement de la Commune. Le projet d'extension permettrait une exploitation d'une durée de 20 ans (plus 4 à 5 ans de finalisation).

Mme MANGIN Corine prend la parole pour présenter l'étude paysagère, en commençant par rappeler l'historique du paysage environnant la gravière. Le site a vécu beaucoup de métamorphoses au fil du temps. Elle remarque la gradation très importante du paysage. Elle regrette la présence des merlons autour du plan d'eau actuel, car ils coupent le territoire en deux en créant une barrière végétale, et préconise à terme leur retrait.

Il lui semble primordial de réduire le morcellement qui résulterait du nouveau plan d'eau et fait des propositions pour éviter ce risque.

M. KOSZUL Etienne demande à l'Assemblée s'il y a des questions, aucune question n'est posée. Il conclue en indiquant qu'une deuxième présentation pourra avoir lieu en automne 2015.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 24 mars 2015

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 24 mars 2015.

2. Projet extension gravière

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les tonnes commercialisées en 2014 déclarées à la Commune par la GSM s'élèvent à environ 486 000, ce qui représente une redevance d'environ 345 000 €.

Il rajoute que le Conseil Municipal donnera son accord ou non au projet d'extension. La société GSM mènera ensuite les démarches administratives nécessaires.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a missionné une personne pour travailler sur la reconversion de la gravière. L'idée est d'aménager le site en un espace naturel accueillant du public et d'en faire un haut lieu de pêche sportive. Le projet sera présenté au Conseil Municipal.

3. Gerplan action 2015

Mise en place de radeaux végétalisés flottants sur la gravière de Rumersheim-le-Haut

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du Gerplan, un premier aménagement a été réalisé sur le plan d'eau en 2014 (côté Nord : bassin pour reproduction de batraciens et de poissons, ainsi que 60 m² de radeaux végétalisés), avec financement à 60 %

par la Communauté de Communes Essor du Rhin et 40 % par le Département du Haut-Rhin et l'Europe.

En mars 2015 a été aménagé à proximité du plan d'eau un nid pour balbuzard pêcheur (réalisation à titre bénévole).

Monsieur le Maire propose de mettre en place en 2015, dans la partie nord de la gravière, des radeaux flottants végétalisés et partiellement composés de gravier rond afin de pouvoir recréer des biotopes pour l'avifaune et les espèces inféodées aux milieux humides. Ce projet complète celui de 2014 qui consistait à aménager écologiquement les berges de la gravière côté Nord et à installer deux radeaux végétalisés.

Ce projet correspond aux actions 1A2_F et 1B1_F du document cadre du GERPLAN "Un jardin pour le Rhin / Ein Garten für den Rhein" : "accompagner la reconversion des gravières et améliorer la qualité des étangs" et "aménager des biotopes multifonctionnels pour la faune". A travers cette mise en place de radeaux flottants végétalisés et de radeaux flottants composés de gravier rond, la Commune de Rumersheim-le-Haut a pour objectif de recréer des habitats naturels favorables à la biodiversité rhénane afin de créer une plus-value écologique et touristique à cet espace. En effet, il est question d'inclure la remise en état naturel de cette gravière après son exploitation dans un projet plus global de la Commune intégrant la création d'une réserve naturelle et le développement d'un écotourisme respectueux de l'environnement. Dans le cadre du programme GERPLAN 2015 de la Communauté de Communes Essor du Rhin, une enveloppe financière de 48 720 € TTC, soit 38 976 € HT, a été attribuée à ce projet. Le plan de financement du projet est le suivant (basé sur le montant HT) :

- 40% Département du Haut-Rhin
- 40% Commune de Rumersheim-le-Haut
- 20% Communauté de Communes Essor du Rhin.

M. THUET Mathias souhaite que la Commune soit vigilante quant à la qualité de la prestation à venir, notamment au vu du coût non négligeable que représentent ces travaux, et du résultat pas totalement probant de la réalisation de l'année passée.

L'Assemblée, à l'unanimité :

- Approuve la mise en œuvre de ce projet,
- Charge Monsieur le Maire de solliciter la subvention auprès du Département du Haut-Rhin, de l'exécution de la présente, et l'autorise à signer tout document et acte y relatifs.

4. Vente véhicule Master

Suite à l'acquisition du nouveau véhicule utilitaire, Monsieur le Maire propose de céder le véhicule Master à M. MOUTOUSSAMY Daniel, qui s'est porté candidat à l'acquisition. Après délibération, le Conseil Municipal décide de vendre le véhicule Master à M. MOUTOUSSAMY Daniel pour un montant de 300 €.

5. Rapport annuel eau assainissement 2014

Après en avoir pris connaissance et après délibération, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2014 des services eau et assainissement.

6. Décision modificative de crédits budget eau assainissement

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une subvention de 37 125,97 € a été versée (en 2010 et 2014) par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'étude diagnostique de notre système d'assainissement collectif. Cette subvention sera amortie sur 10 ans à partir de l'exercice 2015. Ainsi, Monsieur le Maire propose la décision modificative de crédits suivante pour le budget annexe eau assainissement :

- art. 1391 (chap. 040) (dép.) : + 3 713 €
- art. 777 (chap. 042) (rec.) : + 3 713 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

7. Fleurissement 2015

Monsieur le Maire propose de reconduire l'opération fleurissement en 2015 : participation de la Commune à hauteur de 0,50 € par plant (30 plants maximum par foyer). Après délibération, le Conseil Municipal autorise cette prise en charge financière.

8. Fête des personnes âgées

Pour la fête des personnes âgées, Monsieur le Maire propose d'inviter dorénavant les personnes âgées de plus de 70 ans. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition. Cette année, la fête aura lieu le samedi 12 décembre à midi.

Mme GANTNER Christine informe l'Assemblée qu'elle a communiqué la date du 12 décembre 2015 au traiteur THUET de Blodelsheim. L'animation de la journée sera confiée à M. DELORME pour un montant de 600 €.

(Arrivée à 21 h 35 de Mme WALTER Laetitia)

9. Décisions du maire dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur les immeubles sis section 2 n° 174/51, section 46 n° 407/34, section 46 n° 405/34, section 44 n° 258/117, section 46 n° 404/34.
- Achat d'un véhicule utilitaire Renault Maxity auprès de la société Catra pour un montant de 50 424 € TTC.

- Réfection trottoir angle rue de Battenheim et rue du Général de Gaulle, avec déplacement de candélabre et mise en place regard de comptage : société Werner (7 462,54 € TTC) et société Weiss (228,00 € TTC).
- Remplacement poteau d'incendie rue Robert Schuman devant l'école élémentaire par la société Werner pour un montant de 2 849,09 € TTC.
- Aménagement des abords de la station d'épuration par la société Art Cane : travaux préparatoires : 7 989,00 € TTC, plantations couvre-sols et prairie fleurie : 3 196,39 € TTC.
- Installation d'une alarme et d'un détecteur de fumée à la mairie par la société Dickelé pour un montant de 2 500,56 € TTC.
- Installation d'un dégrilleur à la station d'épuration par la société BMGE pour un montant de 21 300 € TTC.
- Concessions de terrain dans le cimetière communal accordées depuis le 1^{er} janvier 2015 : n° 56 (arrêté n° 15-2015 du 3.2.2015), n° 57 (arrêté n° 16-2015 du 10.2.2015), n° 58 (arrêté n° 17-2015 du 10.2.2015), n° 59 à 71 (arrêtés n° 26-2015 à 38-2015 du 20.4.2015).

10. Communauté de Communes Essor du Rhin

Modification des statuts communautaires :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la délibération du Conseil de la Communauté de Communes Essor du Rhin en date du 26 mai 2015, relative à la modification des statuts communautaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces nouveaux statuts, qui entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2015.

Informations :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des points suivants :

- déchetterie unique : ouverture prévue en septembre 2016. La Commune maintiendra une plateforme déchets verts.
- étude en cours sur le projet de fusions d'EPCI.

M. MEYER Luc rend compte à l'Assemblée de l'avancement des préparatifs pour le salon de l'artisanat. La CCER demande à la Commune la mise à disposition de la salle des sports à titre gratuit, la mise à disposition du personnel communal et la prise en charge du vin d'honneur. La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 30 juin 2015. A ce jour, 52 stands ont été attribués. Le budget de la manifestation s'élève à 70 000 €. Une nouveauté cette année sera l'espace agricole.

11. Divers

Néant

INFORMATIONS

- ◆ Monsieur le Maire fait le bilan de la Journée Citoyenne du 30 mai 2015 (réussite de la journée, y compris sur le plan humain, ambiance formidable, implication des jeunes). Un bilan chiffré sera transmis. Remerciements à tous les conseillers et aux adjoints en particulier, au personnel communal. Article à venir dans le prochain flash infos pour remercier la population. Un courrier de remerciements sera adressé aux entreprises, qui ont mis en œuvre de gros moyens. L'opération sera sans doute renouvelée l'an prochain.
- ◆ Réflexion avec l'A.L.S.C. sur une harmonisation de l'utilisation des salles. Mme WALTER Laetitia a démissionné de son poste de présidente de l'A.L.S.C. Elle continue à s'occuper des locations de salles. Monsieur le Maire a rencontré le bureau de l'A.L.S.C., et le rencontrera à nouveau le 25 juin 2015.
- ◆ Les travaux de réfection des fenêtres et de la porte d'entrée de la mairie sont en voie d'achèvement.
- ◆ Les main-courantes à l'église, à la salle de musique et à la salle des sports ont été installées par l'entreprise Fogli (très bonne prestation).
- ◆ Des travaux d'entretien de la cour de l'école maternelle ont été programmés.
- ◆ Remplacement d'une vannette de branchement rue d'Ensisheim.
- ◆ Démarrage le 23 juin 2015 des travaux d'enfouissement des lignes ERDF rue du Maréchal du Bourg par l'entreprise Werny. Le planning des travaux sera diffusé dans le prochain flash infos.
- ◆ Projet de ravalement de la façade de la mairie, de réfection des volets et d'isolation des combles : cahier des charges à venir.
- ◆ Station d'épuration : réception d'une offre de la société Werner pour la pose d'enrobés autour du bassin primaire, d'autres devis seront sollicités. En 2016/2017, projet concernant le déversoir d'orage.
- ◆ Projet de périscolaire : Mme MEYER sylvie a visité des sites et va encore en visiter. Réflexion sur le site à privilégier. Attente de l'étude de l'ADAUHR.
- ◆ Une benne à vêtements sera installée à la salle des sports.
- ◆ Rassemblement des scouts de France à Strasbourg : deux groupes feront étape dans notre Commune.
- ◆ Site internet communal : consultations en cours.
- ◆ Spectacle musical « La tête dans les étoiles » le 27 novembre 2015 à la salle des sports.
- ◆ Sol salle des sports : voir les possibilités de protection.
- ◆ Téléthon 2015 : il est décidé que la Commune ne l'organisera pas, mais que la salle sera mise à disposition aux personnes désireuses de l'organiser.
- ◆ Projet d'installation d'un miroir à l'entrée de la rue de l'Europe (problèmes de visibilité).

TOUR DE TABLE

- ❖ **M. MEYER Luc :**
 - Informe l'Assemblée de l'entretien des haies par l'entreprise Stéphane Meyer (le broyage sera fait fin 2015).
- ❖ **Mme MEYER Sylvie :**
 - Jeux Intervillages du 27 juillet 2015 : il manque des participants pour l'équipe de Rumersheim-le-Haut.
 - Conseil d'école maternelle le 23 juin 2015 (26 élèves à la prochaine rentrée).
- ❖ **M. FISCHER Eric :**
 - Un courrier anonyme a été déposé dans sa boîte aux lettres le 23 juin 2015 relatif à l'arrêt de la sonnerie des cloches de 22 h 00 à 7 h 00.

La séance a été levée à 23 h 00.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut
de la séance du 23 juin 2015**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2015
2. Projet extension gravière
3. Gerplan action 2015
4. Vente véhicule Master
5. Rapport annuel eau assainissement 2014
6. Décision modificative de crédits budget eau assainissement
7. Fleurissement 2015
8. Fête des personnes âgées
9. Décisions du maire dans le cadre des délégations
10. Communauté de Communes Essor du Rhin (statuts)
11. Divers
12. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 ^{er} Adjoint		
GANTNER Christine	2 ^{ème} Adjoint		
WALTER Laetitia	3 ^{ème} Adjoint		
MEYER Sylvie	4 ^{ème} Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		